

été couronnée le 9 août, d'où, suivant les règles du cérémonial, on devait tenir le 20 juillet et le 9 août les deux *chapelles*, l'une pour les funérailles, l'autre pour le couronnement. Mais à cette époque de l'année, Rome, je l'ai dit plus haut, est presque déserte. Les cardinaux, qui se font un devoir d'y assister, sont obligés de modifier tous leurs projets ou de revenir. Le Pape, ne voulant pas rendre trop dur à accomplir le devoir de ces cardinaux et des prélats, a transporté ces deux *chapelles* à une autre époque de l'année où tout le monde est à Rome et peut assister à ces cérémonies sans troubler l'économie de ses vacances.

* * *

En ce temps de canicule, les nouvelles n'abondent pas, et cependant nous avons eu un incident dont la presse italienne et étrangère s'est emparée, et dont elle a minutieusement décrit tous les incidents. Il y a eu une mutinerie dans la Garde-Suisse. Ces enfants de l'Helvetie dont la fidélité au Saint-Siège est traditionnelle et qui pour une maigre solde viennent passer au service du Souverain-Pontife les plus belles années de leur jeunesse se sont révoltés et ont refusé de monter la garde. Le colonel commandant du corps était en congé régulier, le capitaine n'a pas su prendre de haute main la situation, bref s'il n'y a pas eu révolte, au sens que l'on donne ordinairement à ce mot, il y a eu mutinerie.

— Que des soldats, et même des Suisses, soient mécontents, cela se voit, et la garde qui veille à la porte de Bronze n'a point d'immunités particulières sous ce rapport. Ce n'est point d'ailleurs la première fois que pareil fait lui arrive. A l'élection d'un pape, il y a, de par les traditions, des sommes d'argent assez considérables à verser aux employés de la